

CHÂTEAU DES LUMIÈRES

UNE NOUVELLE VIE POUR ÉCLAIRER LE SIÈCLE









ÉDITOS





Christian Forestier Administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

"Réinventer nos missions au plus près des territoires. Le partenariat que nous allons mettre en œuvre avec le Conseil général va nous permettre de renouer avec l'histoire du Cnam et celle de son fondateur, l'abbé Grégoire, né en 1750 près de Lunéville. Figure emblématique de la Révolution française, il s'est battu pour l'abolition des privilèges et de l'esclavage et fonda le Cnam en 1794 pour "perfectionner l'industrie nationale". Le château des Lumières incarne aujourd'hui ces valeurs humanistes et progressistes. Au-delà des valeurs et du symbole, notre coopération est à mes yeux le signe de la vitalité du Cnam. Le département nous offre une nouvelle et formidable opportunité, celle d'ancrer davantage le Cnam au cœur de la Lorraine. Le château est un lieu exceptionnel pour réinventer nos missions au plus près des territoires: former des Lorrains tout au long de la vie, diffuser la culture scientifique et technique, développer la recherche. Ainsi, à notre tour, nous participerons à redonner au château un rayonnement culturel et scientifique, d'envergure européenne et accessible à tous."



Michel Dinet

Président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle

"Au lendemain du 2 janvier 2003, malgré l'acharnement des cohortes de pompiers en lutte impuissante contre le vent qui soufflait en rafale pour attiser les flammes, il ne restait plus que murs noircis. Notre mémoire est intacte mais nous voulons dépasser la période des tristes pensées pour les tableaux, tapisseries, boiseries, la correspondance de Napoléon partie en flammes avec la collection de faïences de Lunéville et de Saint Clément.

Il est un temps pour le regret, mais l'homme s'affirme dans son humanité comme bâtisseur. Dans sa lutte contre les éléments et les hasards du temps, il lui appartient d'avoir le dernier mot. Et d'autres après nous reprendront la tâche, inlassablement parce que c'est dans cette obstination, dans cette conviction, dans cette certitude de la transmission, que s'exprime le meilleur de notre humanité. De cette reconstruction, de cette restauration, nous avons voulu faire dès le premier jour le symbole des vertus et de la force de notre région. "Ce qui est né dans la grandeur ne peut disparaître" dit le poète et c'est pourquoi, à tout passé appartient un avenir. Ceux qui ont pu penser que la restauration du château était notre seule fin, quelque peu étrange en ces temps de crise, se sont trompés. Le château était pour nous l'occasion, le moyen d'une autre fin, bien au-delà des murs et des décors. Cette autre fin, elle se trouve dans un projet, dans une réalisation qui unit, galvanise tous les hommes qui participent de la réalisation qui s'offre ici à vos yeux: de l'œil de l'architecte à l'extraordinaire savoir-faire des compagnons de tous les

Le château des lumières de 2013 est devenu un espace de projets pour la diffusion de la culture et de la science, les partenaires, entreprises et collectivités ont œuvré de concert, de telle sorte que le grand public a retrouvé le chemin des bosquets, de la chapelle royale et du musée. Le château est au cœur de la cité; ville et département sont côte à côte pour que Lunéville figure en France parmi les "villes d'art et d'histoire". Déjà dix ans se sont écoulés et il reste tant à faire. Dix ans seulement au regard d'une ambition partagée de rayonner bien au-delà de notre région par la détermination qui nous anime pour la grande fierté des lunévillois et des lorrains.

Certes ils sont innombrables ceux qui ont participé à cette œuvre: du plus modeste des donateurs aux élus des collectivités meurthe-etmosellanes dont l'enthousiasme ne fléchira jamais. Notre chance, c'est faire ensemble."

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHÂTEAU DES LUMIÈRES UNE NOUVELLE VIE POUR ÉCLAIRER LE SIÈCLE

LE JEUDI 10 JANVIER 2013 - LUNÉVILLE (54)

10 ans après l'incendie qui l'a dévasté, sous l'impulsion du Conseil général de Meurthe-et-Moselle et en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers, le château de Lunéville crée un lien fort entre passé et avenir, entre histoire et innovation. En intégrant dans ses objectifs 2013 et futurs les valeurs communes du Conseil général et du Cnam - la diffusion des savoirs, la recherche scientifique et technologique, la formation - le château renoue avec l'héritage des Lumières. Lunéville, château des Lumières, redevient un foyer de rayonnement de la vie culturelle, scientifique et économique en Europe. Le Cnam, créé par l'abbé Grégoire en 1794, lui même originaire d'un village proche de Lunéville, affirme une nouvelle fois son organisation en réseau et son action au plus près des territoires.

10 ans de restauration, 10 ans de mobilisation locale, régionale et nationale et un partenariat entre le Conseil général de Meurthe-et-Moselle et l'une des institutions de recherche et de formation les plus prestigieuses - le Cnam - pour faire du château de Lunéville un lieu unique en Europe : un lieu de diffusion des savoirs, un lieu de formation et un pôle de recherche.

UN LIEU DE DIFFUSION DES SAVOIRS

Le musée du château, labellisé Musée de France, a vu ses collections exposées disparaître

dans l'incendie du 2 janvier 2003.

Depuis, les œuvres en réserves (environ 5 000) se sont enrichies de pièces prestigieuses: mobilier provenant des appartements ducaux, portraits, livres, faïences, etc. À l'issue de

cette phase active d'acquisition et de restauration, les collections permettront d'alimenter

une galerie du futur musée.

Trois niveaux, offrant chacun 760 m², composeront le futur musée :

- . L'histoire du château.
- . Des expositions temporaires assurant une passerelle entre le $18^{\grave{e}me}$ et le $21^{\grave{e}me}$ siècle.
- . La galerie Cnam, véritable porte ouverte sur le présent et l'avenir.

Prêts, dépôts temporaires, collections choisies du Cnam et de son Musée des arts et métiers marque la volonté de diffuser la culture scientifique et technique, au plus près des régions et des territoires.

Résolument moderne, le musée interrogera le présent et éclairera l'avenir en proposant des contenus représentatifs des évolutions actuelles de nos sociétés.

UN LIEU DE FORMATION

Dès janvier 2013, le Cnam proposera une offre de formation mise en œuvre dans les espaces pédagogiques du château.

Des cours débuteront en janvier, avec notamment une formation d'Attaché commercial dédiée aux demandeurs d'emploi.

L'automne 2013 représentera un temps fort dans le déploiement de l'offre de formation, puisque quatre formations en alternance sont proposées :

- licence professionnelle Assistant chef de projet culturel et patrimonial à caractère scientifique technique. En partenariat avec l'Institut National du Patrimoine et son Département des Restaurateurs
- licence professionnelle Développement et protection du patrimoine culturel, spécialité Guide-conférencier
- licence professionnelle Management des organisations, spécialité Management des petites entreprises et des entreprises artisanales
- titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise, spécialité Métiers du bâtiment.

Pour accueillir au mieux l'ensemble de ces formations, l'espace pédagogique s'est agrandi avec la réalisation d'une salle de visioconférences.

UN PÔLE DE RECHERCHE

Un pôle de recherche sera mis en place au sein même du château. Sous l'impulsion et la responsabilité du laboratoire H2TS (histoire des technosciences en société), les activités de recherche du Cnam auront vocation à constituer un lieu de création de savoirs, en particulier sur le développement des innovations techniques, techno-scientifiques et industrielles.

Le laboratoire s'inscrit dans la tradition du Cnam et de son musée et contribue à la diffusion de la culture scientifique et technique. Il se donne notamment pour objectif l'analyse socio-historique des systèmes techniques, des pratiques, des savoirs et des usages.

Ses activités s'intègrent pleinement à la recherche et aux enseignements du Cnam (dispositifs de communication; informatique, métrologie, biotechnologies, mécanique, urbanisme et construction, etc.). Il promeut des travaux conjoints avec les autres laboratoires de l'établissement. Le laboratoire collabore avec les institutions muséales ou d'archivage. Celles-ci constituent une part essentielle des "systèmes techno-scientifiques" en devenir et, pour les contemporains, un lien potentiel de compréhension,

de médiation et d'action entre la société et les techniques.



LE Cnam:

Crèe en 1794 par l'abbé Grégoire pour "perfectionner l'industrie nationale", le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche dédié à la formation continue des adultes. Ses trois missions sont la formation professionnelle supérieure tout au long de la vie, la recherche et la diffusion de la culture scientifique et technique.

Avec ses 28 centres régionaux et ses 150 centres d'enseignement, le Cnam accueille chaque année près de 100 000 élèves (salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants...) qui viennent au Conservatoire pour actualiser leurs connaissances, perfectionner leurs compétences, ou acquérir un diplôme, du niveau bac jusqu'aux diplômes de 3ème cycle et d'ingénieur. En savoir plus : www.Cnam.fr.

L'ABBÉ GRÉGOIRE, FONDATEUR DU Cnam (1750-1831)

Henri Grégoire est né à Vého, près de Lunéville, le 4 décembre 1750. Fils d'un tailleur d'habits, il doit sa formation et son instruction à des bienfaiteurs divers, dont le curé d'Embermenil, commune située aux portes de Lunéville. Entré plus tard à l'Université de Nancy, puis au grand séminaire de Metz et ordonné prêtre, il est nommé curé de campagne dans la même paroisse où il avait été instruit et éduqué: Embermenil. Ce ministère, qu'il aurait aimé conserver "jusqu'à sa mort", ne dura, cependant, que quelques années. Élu député du basclergé aux Etats généraux puis membre de la Constituante, il est de tous les grands débats. Figure emblématique de la Révolution française, il est partisan de l'abolition des privilèges et de l'esclavage et prône le suffrage universel. C'est en 1794 pour "perfectionner l'industrie nationale" que l'abbé Grégoire fonde le Conservatoire des arts et métiers. Il décrit alors la vocation de l'établissement en ces termes: "Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître."

Plus de 150 ans après sa disparition, le 12 décembre 1989, ses cendres sont transférées au Panthéon avec celles de Monge et de Condorcet, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française.

Au fil du temps, le Cnam poursuit l'action de son fondateur.

Le Cnam en Lorraine...

Le centre Cnam en Lorraine, basé à Nancy, anime un réseau de neuf implantations (centres d'enseignement, antennes ou formations conduites en partenariat) sur le territoire régional, réparties de manière à couvrir de manière homogène l'espace géographique régional.

Dédié à la formation professionnelle supérieure continue, le Cnam en Lorraine donne à chacun les moyens de se former tout au long de sa vie professionnelle, et dans toutes les fonctions de l'entreprise. Différentes modalités pédagogiques sont déployées, afin de s'adapter aux besoin des individus et des organisations : cours du soir pour les salariés, en temps ouvrable pour les demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation et d'apprentissage, formation ouverte à distance...

Les chiffres clés (2011)

2 894 auditeurs dont 833 inscrits hors du temps de travail, 128 apprentis.

569 278 heures stagiaires

258 diplômés

175 enseignants

48 collaborateurs permanents.

Culture scientifique et technique

Cette mission s'articule en Lorraine et en Grande Région autour de plusieurs axes, et notamment : la mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain (près de 300 objets scientifiques ont été repérés et documentés sur deux années), la participation aux travaux du Réseau Hubert Curien de la CSTI en Lorraine et à ceux du programme Science Innovation Société sur le territoire du Grand Nancy, la Fête de la Science, les cafés des sciences et techniques, en partenariat avec l'Université de Lorraine, dans les territoires (près de 20 cafés en 2010 et 2011), de nombreux séminaires spécialisés et colloques...

CHÂTEAU DE LUNÉVILLE

- 14 10 ANS DE RESTAURATION
- 15 LA RESTAURATION ET L'AMÉNAGEMENT DU CHÂTEAU 2013 2023
- LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES LIÉS AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET CULTUREL
- UNE AMBITION NOUVELLE POUR LES 10 ANS À VENIR: CRÉER DE LA VALEUR CULTURELLE, TECHNOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE
- 18 UN LIEU DE DIFFUSION DES SAVOIRS
- ²⁰ UN LIEU DE FORMATION
- ²¹ UN PÔLE DE RECHERCHE

15

CHÂTEAU DE LUNÉVILLE : 10 ANS DE RESTAURATION

"Le château de Lunéville est en vie. C'est le plus grand chantier patrimonial européen! Au début d'un XXIe siècle de doutes et d'incertitudes qui nous rappellent ô combien nous ne construirons l'avenir que soucieux dans ses moindres détails des enseignements d'un passé d'une richesse inestimable.

Cette richesse n'a rien de virtuel, elle ne se comptabilise pas dans les couloirs de la Bourse, sur les écrans des traders ou dans les salons mondains. Il s'agit de la richesse du travail de l'Homme, celle qui fait œuvre admirable et palpable, la richesse des talents". **Michel Dinet, président du Conseil général** évoquant le chantier du château des Lumières en septembre 2010.

20 millions d'euros de budget consacré à la restauration 400 femmes et hommes qui ont travaillé sur le site. 300 000 heures de travail sur place.

De l'œil de l'architecte au savoir-faire de chacun, tous les corps de métiers ont été mobilisés: maçons, charpentiers, tailleurs de pierre, plâtriers, menuisiers, serruriers, peintres, doreurs, spécialistes du vitrail... Ensemble, ils relèvent un véritable défi: redonner aux espaces du château le prestige qu'ils avaient au temps des ducs de Lorraine.

2 000 m² des 21 000 m² d'aménagement intérieur que compte le château ont été restaurés: outre la chapelle, la salle de la Livrée, la salle des Gardes, l'escalier d'honneur et les sous-sols ont été rendus au public. Les toitures et façades de l'aile abritant les appartements ducaux sont également terminées. Grâce au badigeon, les façades ont retrouvé leur couleur d'origine et les ardoisiers ont terminé de couvrir le toit.

Pierre-Yves Caillault, architecte en chef des Monuments historiques résume: "Au bout de dix ans de chantier, je me rends compte qu'à l'échelle du site, ce n'est pas beaucoup, dix ans! Tout est allé tellement vite et il reste beaucoup à faire. Je suis convaincu que nous allons dans la bonne direction et je salue l'intelligence des propriétaires du site, l'Armée et le Conseil général. Le défi le plus important que nous avons à relever n'est finalement pas tant le fait de reconstruire le château après un incendie, même si évidemment, les six premiers mois ont été particuliers. Non, le plus important, ce qui est passionnant, c'est le lien permanent que nous avons établi entre le respect du passé et l'avenir du site; c'est tout le sens du projet qui y est conduit.

Nous sommes comme les bâtisseurs au temps des Cathédrales car en même temps que nous restaurons, nous travaillons sur l'identité même du monument d'aujourd'hui, restitué dans ses dispositions de 1730/1750 comme il l'était entre 1750 et 1780. Avec l'ambition d'en faire un catalyseur au cœur de la Lorraine et de l'Europe".

LA RESTAURATION ET L'AMÉNAGEMENT DU CHÂTEAU 2013 - 2023

Le château de Lunéville dispose encore de nombreux espaces non aménagés :

- la galerie et l'aile d'honneur Sud,
- · les communs Nord,
- une partie des communs Sud,
- · les Bosquets.

Le Conseil général envisage comme programmes prioritairement retenus jusque 2016 :

- l'aménagement des Communs Nord destiné au Musée du château et à la galerie du Cnam, dont le montant est estimé à 10 M
 (toutes dépenses confondues: études, travaux bâtiment, scénographie,...),
- la restauration intérieure de la galerie du corps central (ainsi qu'en tranche conditionnelle l'aménagement de l'étage de la salle des Gardes et de la Livrée) d'un montant estimé de 1 Ma,
- la finalisation, en 2013, des façades et toitures pour un montant de 0.5 Ma,
- l'aménagement progressif, à hauteur de 200 000 $\hfill \square$ par an, des Bosquets du Château.

Renforcer le partenariat autour du château.

La mobilisation exemplaire de tous durant ces dernières années a permis de parvenir à ce bilan et de développer, dans une continuité que nous avions souhaitée, des projets qui renforcent notre volonté de faire du château un grand site structurant pour le lunévillois et la région.

Pour réussir le grand projet 2013 - 2023, il faut franchir une nouvelle étape dans la participation de tous au projet du château: les donateurs ont déjà donné leur accord pour cela; il s'agit à présent de rencontrer les partenaires existants et potentiel sur la base d'une proposition qui aura été validée par l'Assemblée départementale.

Les donateurs

Il faut rendre hommage aujourd'hui, comme nous l'avions fait le 16 septembre 2010 pour les ouvriers et compagnons, aux donateurs, véritables coreconstructeurs du château, qui se mobilisent encore nombreux pour nous accompagner dans la restauration du château. Il faut les remercier, ainsi que la Fondation du patrimoine, pour leur engagement et pour le million d'euros qu'ils ont décidé d'affecter à la restauration de la galerie du corps central qui prendra le nom symbolique de "Galerie des donateurs". D'autres objectifs ont été mis en perspective comme le mécénat à trouver pour la restauration de la salle des trophées ou encore du statuaire du jardin.

Les partenaires

Le Conseil général affectera au projet décrit ci-dessus des moyens importants compte tenu des contraintes financières qu'il subit:

• le solde des remboursements d'assurances, soit 9 003 590 \(\), pour le programme d'investissement,

17

• et pour le fonctionnement du projet, les moyens qu'il affecte aujourd'hui aux activités du château et qui constituent un plafond, à savoir 1400000 par an, chiffre qui ne comprend pas le coût, intégré au budget ressources humaines, des 23 agents affectés au site.

Il propose également d'étudier la structuration juridique du château pour le rendre autonome et permettre un meilleur partage de la gouvernance avec l'ensemble des partenaires qui souhaiteront s'impliquer dans la construction de son avenir, au premier rang desquels, bien entendu, le Conservatoire National des Arts et Métiers.

LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES LIÉS AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

À l'horizon 2017, le château offrira un nouveau visage et de nouveaux contenus. Il constituera un équipement inédit qui conjuguera de façon transversale patrimoine, jardin, histoire, sciences et techniques, Europe, art contemporain et grands événements grâce au développement engagé de plusieurs programmes d'activités complémentaires:

- La poursuite et le développement de la programmation culturelle autour de la musique et de la voix. La chapelle s'emplit régulièrement des plus belles voix du répertoire baroque, de la musique classique et des expérimentations de la musique contemporaine. Le château prévoit de créer un centre de ressources au service du département et de la région.
- Le développement de l'Institut d'histoire culturelle européenne Bronislaw Geremek poursuit son intégration et son rayonnement, autour notamment de la thématique du travail. Le succès des conférences hebdomadaires et du colloque international de la société internationale d'histoire culturelle, valident l'idée de voir se créer au château une université populaire européenne.
- La halle à grains, en proximité immédiate avec le château, est un lieu d'exposition exceptionnel par sa surface et son caractère historique et industriel. L'exposition Baru de l'été 2012, installée dans la grande halle, a montré tout l'intérêt de cette structure pour les oeuvres exposées et pour l'accueil du public. L'axe "art contemporain" mis en perspective dans le projet du château, trouve ici un lieu de création, d'expérimentation et de diffusion. Seront notamment privilégiées les oeuvres de grande dimension ou des installations valorisant l'écrin que constituent ces bâtiments. Un atelier permanent pourra être aménagé. L'aménagement de deux plateaux du bâtiment abritant encore les mécanismes de mise en sac du grain, permettra d'accueillir des artistes en résidence. Lieu de vie complémentaire du château, la halle à grains, sera reliée au site par une passerelle enjambant le canal des bosquets.
- Les grands événements comme les Rencontres équestres, le symposium de la pierre ou encore les animations d'été qui entrent dans le cadre de "Cultivons notre jardin" seront pérennisés. Avec eux la valorisation des métiers d'art (taille sur cristal, conservatoire des broderies de Lunéville).

UNE AMBITION NOUVELLE POUR LES 10 ANS À VENIR : CRÉER DE LA VALEUR CULTURELLE, TECHNOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Les moyens engagés par le Conseil général depuis 2003, complétés par les partenariats avec l'État, l'Armée, les collectivités locales, acteurs économiques et d'insertion, associations, particuliers au premier rang desquels les 4 000 donateurs mobilisés dans le cadre de l'association "Lunéville, château des Lumières" ont donné au château de Lunéville les moyens de renouer avec l'héritage des Lumières.

Troisième étape après la réalisation du chantier de reconstruction - plus grand chantier patrimonial d'Europe - et la mise en place d'un projet de développement culturel et touristique, la convention de partenariat entre le CG54 et le Cnam affiche une ambition nouvelle: redonner au château des lumières une place unique dans le paysage de la diffusion de la culture, de la science et des technologies.

Trois axes sont intégrés dans la convention de partenariat Cnam-CG54 pour créer un lieu de dimension européenne, un outil de développement humain, culturel et économique fort :



La formation, avec l'installation dès janvier 2013 de plusieurs cursus à l'espace pédagogique qui s'agrandit avec la réalisation d'une salle de visioconférences.



Un pôle de recherche au sein du château, sous l'impulsion et la responsabilité du laboratoire H2TS (histoire des technosciences en société), les activités de recherche du Cnam auront vocation à constituer un lieu de création de savoirs, en particulier sur le développement des innovations techniques, techno-scientifiques et industrielles.



La diffusion de la culture scientifique, avec la création d'une galerie du Cnam dans le futur musée.

L'implication du Cnam aux cotés du Conseil général illustre sa volonté de répondre avec efficacité aux défis de la formation tout au long de la vie dans le territoire Lorrain et à ancrer davantage la culture scientifique et technique grâce à un projet muséal commun.

Pour le Conseil général, il s'agit d'un engagement déterminant pour l'avenir du château et, au-delà, celui du lunévillois et de la Meurtheet-Moselle.

19

LE CHÂTEAU DE LUNÉVILLE : UN LIEU DE DIFFUSION DES SAVOIRS

L'espace musée - la galerie du Cnam, un espace pour éclairer l'avenir.

Le musée du château, labellisé Musée de France, a vu ses collections exposées disparaître dans l'incendie du 2 janvier 2003. Depuis, par une politique d'acquisition et de restauration, les quelques 5 000 œuvres en réserves se sont enrichies de pièces prestigieuses : mobilier provenant des appartements ducaux, portraits, livres, faïences, etc.

À l'issue de cette phase active d'acquisition et de restauration, les collections permettront d'alimenter une galerie du futur musée. Ce projet muséal est mis en perspective dans le commun nord érigé en 1701.

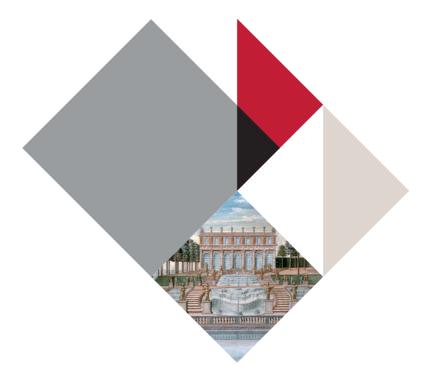
Trois niveaux, offrant chacun 760 m², le composent :

- Premier espace: une première galerie historique, dans laquelle le visiteur voyage pour comprendre l'histoire du château, les fastes de sa cour européenne sous Léopold et Stanislas mais aussi l'histoire du siècle des Lumières et des révolutions qui s'annoncent.
- Deuxième espace: des expositions temporaires assurant une passerelle entre le 18^{ème} et le 21^{ème} siècle.
- Troisième espace: la galerie du Cnam. Porte ouverte sur le présent et l'avenir, cet espace permet de comprendre notre siècle, en particulier les innovations scientifiques et technologiques d'aujourd'hui. Les expositions présentées seront élaborées par le Cnam et son Musée des arts et métiers et s'appuieront notamment sur les acquisitions régulières des dernières inventions scientifiques.

Ces espaces seront prolongés par des salles d'animation destinées plus particulièrement au jeune public qui sera accueilli tout au long de l'année, durant le temps scolaires et celui des vacances. Cette visite dans le temps s'ouvrira également vers la chapelle, le jardin et le parc, lieux où pourront se prolonger, par des installations temporaires ou permanentes, les thématiques ainsi visitées.

ZOOM MUSÉE DES ARTS ET MÉTIERS

La création du Cnam en 1794 correspond à la volonté du pays, inspirée par l'abbé Grégoire, de se doter d'un lieu de promotion de l'innovation, de présenter une vitrine mettant en valeur les inventions techniques du monde entier et de créer un lieu de transmission de la connaissance scientifique et technique vers le peuple. Depuis lors, le musée du Cnam a constamment enrichi ses collections et a accumulé un ensemble d'objets techniques unique au monde puisque ce sont plus de 80 000 objets qui constituent ce patrimoine exceptionnel. Il faut noter que ce musée a servi de modèle pour la plupart des musées techniques créés depuis de par le monde. Aujourd'hui, le Musée participe au mouvement de revalorisation de la culture scientifique, technique et industrielle, en particulier auprès des jeunes afin de constituer le terreau sur lequel la politique de réindustrialisation de notre pays pourra se développer.



LE CHÂTEAU DE LUNÉVILLE: UN LIEU DE FORMATION

À partir de 2013, le Cnam propose une offre de formation dédiée, mise en œuvre dans les espaces pédagogiques du château. Ce projet pédagogique vise l'ouverture de quatre parcours spécifiques par la voie de l'apprentissage, en relation étroite avec les enjeux du projet œulturel et scientifique du château:



La Licence professionnelle Assistant chef de projet culturel et patrimonial à caractère scientifique et technique option Conservation et valorisation du patrimoine scientifique et technique, en partenariat avec l'Institut national du patrimoine (INP) et son Département des restaurateurs. Cette licence vise l'accompagnement et la professionnalisation des acteurs des initiatives culturelles et patrimoniales qui sont des éléments stratégiques du développement économique et industriel aujourd'hui par l'acquisition d'une culture scientifique et technique de base, permettant la participation à l'élaboration d'un projet culturel de qualité ou d'un projet de conservation/restauration du patrimoine;



La Licence professionnelle Développement et protection du patrimoine culturel spécialité Guide-conférencier avec le soutien de la Chambre de commerce et d'industrie de la région Lorraine (CCIR). Cette licence forme au métier de guide-conférencier, dont la vocation est de rendre accessible aux touristes français et étrangers le patrimoine culturel (artistique, historique et géographique, industriel)...;

3

La Licence professionnelle Management des organisations spécialité Management des petites entreprises et des entreprises artisanales, avec le soutien de la Fédération française du bâtiment (FFB) et le Groupement français des entreprises de restauration de monuments historiques (GMH). Cette licence vise à apprendre à diriger une entreprise de petite taille : stratégie, conduite opérationnelle, veille sur les marchés et les évolutions techniques des métiers, consolidation des savoir-faire liés à la transmission des valeurs propres aux petites entreprises et à l'artisanat, particulièrement celles du secteur du bâtiment;

4

Le Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise spécialité Métiers du bâtiment, avec le soutien de la Fédération française du bâtiment (FFB) et le Groupement français des entreprises de restauration de monuments historiques (GMH). Ce titre professionnel permet d'acquérir les méthodes et les repères essentiels pour conduire un projet de développement, création ou de reprise au sein d'une petite entreprise ou d'une entreprise artisanale. Son originalité est de conjuguer apports de connaissances et mise en application effective dans le cadre d'un

projet au sein de l'entreprise.

LE CHÂTEAU DE LUNÉVILLE: UN PÔLE DE RECHERCHE

Les activités de recherche du Cnam au château de Lunéville ont pour ambition de constituer un lieu de création de savoirs à vocation internationale sur la "pesée de la technique en société", autour des questions d'innovation technologiques, scientifiques et des savoirs, cultures ou connaissances qui y sont liées.

Ses activités de recherche se développeront autour des questions liées à la place des techniques, technologies et innovations industrielles ou sociétales. Et notamment sur l'analyse de la production, diffusion, médiation des savoirs et des cultures scientifiques et techniques autour du programme muséal, autour de l'analyse des formations et de l'éducation, et au travers de l'analyse des productions technoscientifiques, industrielles ou d'ingénierie.

Les projets de recherche seront réalisés sous l'impulsion et la responsabilité du laboratoire HT2S (Histoire des techno-sciences en société) du Cnam en lien direct avec le Musée des arts et métiers et d'autres laboratoires membres de l'école doctorale Abbé Grégoire. Le réseau des laboratoires d'Excellence du Pres héSam dont le Cnam est membre sera également impliqué dans les projets de recherche.

Des activités de colloques, séminaires, etc... seront organisées en articulation à des activités de formation et de "diffusion de la culture scientifique et technique".

Présentation du laboratoire HT2S du Cnam

"Le laboratoire d'Histoire des technosciences en société (HT2S) regroupe des chercheurs, enseignants-chercheurs, conservateurs et archivistes autour de l'histoire générale des techniques, de la technologie et des technosciences. Dans cette perspective, nous nous interrogeons sur les formes et le développement des innovations techniques, technoscientifiques et techno-industrielles, principalement au cours des deux ou trois derniers siècles, ainsi que sur leurs rapports aux sociétés. L'activité du laboratoire se structure en trois axes de recherches: les questions liées aux rapports entre la technique et l'environnement; l'étude de la construction et de la diffusion des savoirs et des cultures techniques et scientifiques, ainsi que l'innovation industrielle; l'histoire générale des techniques, la muséologie et la muséographie, qui engage l'ensemble des personnels et enseignants-chercheurs dans une réflexion sur le rôle des collections du Musée ou des archives, sur la place historique du Cnam. Notre implantation au château de Lunéville se fait dans le cadre d'une action importante et durable de recherche, en lien avec la diffusion et la médiation des connaissances techniques, du patrimoine et de l'histoire des processus d'innovation industriels et techno-scientifiques."

ANNEXES





ANNEXES

2 Janvier 2003 : un incendie qui s'inscrit dans l'histoire du château C'est dans la soirée du 2 janvier 2003 qu'un court-circuit électrique provoque un début d'incendie dans la partie supérieure de la chapelle. Des vents violents, soufflant en rafales de plus de 110 km/h, vont transformer ce qui aurait pu être un incident rapidement circonscrit en une véritable catastrophe patrimoniale.

Les lunévillois assistent, impuissants, à l'œuvre des flammes qui ravagent un château dont beaucoup avaient oublié qu'il était, au début du XVIIIème siècle, la capitale d'un état souverain ancré dans l'Europe. L'émotion est grande bien au-delà de la Lorraine. Le ministre de la culture se rend sur place au matin du 3 janvier et le président de la République déclare la reconstruction du château cause nationale.

Les dégâts sont considérables et affectent la chapelle, le musée ainsi que les pièces les plus prestigieuses des appartements ducaux.

Les deux propriétaires de cette aile du château, le département de Meurthe-et-Moselle et le ministère de la Défense, établissent chacun l'inventaire des pertes.

10 janvier 2003 : à l'unanimité, les élus, réunis en session extraordinaire du Conseil général à Lunéville, décident d'agir.

De l'état des lieux après l'incendie aux premières mesures de sécurité, de la mise en œuvre des assurances au renforcement des équipes, le Conseil général décide également de ne pas fermer le site durant la reconstruction et d'engager sans attendre un programme d'animations culturelles et touristiques.

Les 3 principes retenus ...

• placer la mobilisation des donateurs et partenaires au cœur de la reconstruction et du rayonnement du château,

• de répondre à l'urgence et de reconstruire,

• et enfin de donner vie à la pierre.

ont été mis en œuvre au cours de ces dix dernières années.



LUNÉVILLE, 1000 ANS D'HISTOIRE

À la fin du Xe siècle est établi un premier château, propriété des comtes de Metz. Construit au bord de la Vezouze, il permet le contrôle d'un point de passage obligé sur la voie reliant Vic-sur-Seille à Deneuvre, dite "route du sel". Deux siècles plus tard, ce premier castrum sera transformé en château fort. Il assurera protection aux villageois et au fil du temps favorisera l'établissement de la ville.

À la mort de Hugues II (1213-1243), Lunéville entre dans le domaine du Duc de Lorraine. Le Château devient résidence ducale.

XVe

En 1476, Lunéville est occupée par les Bourguignons. Les ducs de Lorraine délaissent le château. Il faut attendre le XVIe siècle pour voir le retour des ducs à Lunéville.

XVIe

Charles III (1543-1608) fait édifier une nouvelle enceinte urbaine.

XVIIe

Henri II (1563-1624) confie à son architecte Jean La Hière la reconstruction complète du château.

XVIIIe

1702: Nancy est occupée par les troupes de louis XIV. Le duc Léopold se réfugie au château de Lunéville, dont il à fait entreprendre la restauration. Il le fait agrandir par la construction des deux communs. Suivant les propositions de G. Boffrand, son architecte depuis 1711, il finance les travaux dont la dernière campagne est achevée vers 1723. Le duc Léopold disparait en 1729. Élisabeth-Charlotte d'Orléans, sa femme, devient régente de l'état Lorrain.

1737: Stanislas Leszczynski, devenu duc de Lorraine, arrive à Lunéville. Si les appartements reçoivent un nouveau mobilier, c'est surtout le parc qui retient l'attention du duc et de son architecte Emmanuel Héré. Ils vont y créer des "folies" qui feront de Lunéville un séjour enchanteur.

La cour de Lunéville figure parmi les plus brillantes du XVIIIe.

1766: Après la disparition brutale de Stanislas, le duché de Lorraine est rattaché à la France. Louis XV ordonne la vente du mobilier et le démantèlement des constructions faites dans le parc. La cour quitte le château. Investit par un régiment de gendarmes rouges, le château devient une caserne.



XIXe

Sous la restauration, la dimension militaire du château s'affirme avec la création d'un centre de cavalerie militaire. Lunéville devient "citécavalière".

XXe

Le château abrite le centre administratif de Lunéville, ainsi que le musée municipal, le mess, les appartements et bureaux militaires.

L'histoire de Lunéville s'est forgée autour de son château et s'est affirmée au rythme des deux vocations essentielle du bâtiment: militaire et résidentielle. Durant Le règne de Stanislas (et ses fantaisies), le rayonnement du château atteint sons apogée. Les plus grands philosophes du siècle des lumières se pressent à la cour, Lunéville est un des hauts lieux de la culture européenne.



SUR LE NET

http://www.lunevillechateaudeslumieres2013.eu/fr/accueil.html http://www.cg54.fr/ http://www.chateauluneville.cg54.fr/ https://twitter.com/DircomCg54 http://www.Cnam.fr/ http://www.Cnam-lorraine.fr/

CONTACTS PRESSE

Agence LORD

Frédéric LE GALL fred.legall@agencelord.com T: 01 44 61 56 65 P: 06 98 38 89 01

BBP Communication

Barbara PAOLI barbara@bbpcommunication.com T: 01 44 61 56 65





École lorraine, Vue du château de Lunéville du côté des cours, vers 1750. Lunéville, musée du château

©Conseil général de Meurthe-et-Moselle, T. Franz





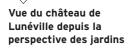
Entrée du Cnam rue Saint-Martin, Paris.

©Cnam Droits cédés/usage non commercial



Escalier d'honneur du Musée des arts et métiers.

©Cnam Droits cédés/usage non commercial



©Conseil général de Meurthe-et-Moselle, Y. Ravailler



©Cnam Droits cédés/usage non commercial



Parvis de l'entrée du Musée des arts et métiers.

©Cnam Droits cédés/usage non commercial

